

Justificatif généré le 11/10/2023

Support de parution :



Date de parution : 11/10/2023
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19401550595037-2023J00705_2023-10-04
N° d'annonce : 19401550595037-2023J00705_2023-10-04

TAZITA HOLDING

Société par actions simplifiée

3-5 Rue du Pont des Halles, Immeuble Delta, 94150 Rungis

R.C.S. : CRETEIL 912 989 795

Activité : gestion de fonds

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Greffé du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur SELARL Ajassocies prise en la personne de M^e Nicolas Deshayes 4 Rue Gabriel Peri 94000 Créteil avec les pouvoirs : d'assister la société débitrice pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SELARL Jsa 42 ter Rue Rabelais 94107 Saint-Maur-des-Fossés Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.